



FIPA

Formation Ingénieur par apprentissage

Ingénieur, spécialité Informatique

Promotion 2011-2014



SOMMAIRE

LE C	FA EVE	3
VOS	CONTACTS	4
1. 2.	Vos contacts pédagogiques Vos contacts administratifs et financiers	
LES	DATES IMPORTANTES DU diplôme D'INGENIEUR, specialite informatique	5
PRÉS	SENTATION DU diplôme D'INGENIEUR, specialite informatique EN APPRENTISSA	GE6
1. 2. 3. In: 4.	Les objectifs de la formation Les compétences acquises en entreprise Missions susceptibles d'être confiées aux apprentis du "Diplôme d'Ingénieur, spéci formatique" Métiers possibles à l'issue de la formation	7 alité 7
LE D	ÉROULEMENT DE LA FORMATION D'INGENIEUR, specialite informatique	9
1. 2. 3.	Les modalités de recrutement Évaluation de l'apprenti Suivi de l'apprenti : Relations ENSIIE-Entreprise	9
LE PI	ROGRAMME PÉDAGOGIQUE	11
4.	- -	11 12 16 18
	Évaluation / Délivrance du diplômePlanning prévisionnel de FIPA -(<u>sous réserve de modifications</u>) promotion 2011/201	
	TOUE	24

LE CFA EVE

Le CFA EVE (Evry Val d'Essonne) a été créé en 1995. Depuis sa création, notre CFA connaît une très forte progression aussi bien en terme d'effectif d'apprentis que du nombre de formations (plus de 30 formations de Bac+2 à Bac+5).

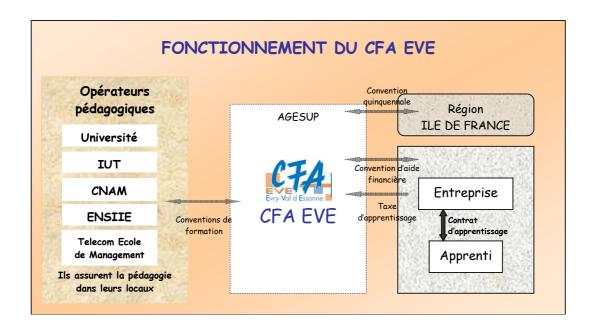
Le CFA EVE est un Centre de Formation d'Apprentis dit « Hors murs », il ne dispense pas directement les cours, toute la partie pédagogique est assurée par nos partenaires pédagogiques .

- ✓ l'Université d'Evry Val d'Essonne
- √ l'IUT d'Evry- Brétigny-Athis-Mons
- ✓ le CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers
- ✓ l'ENSIIE, Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise
- ✓ TELECOM ECOLE DE MANAGEMENT TELECOM et Management SudParis

Le CFA EVE assure la promotion, la gestion et le suivi des formations en apprentissage. Il reste le garant du parcours de formation des apprentis.



Certifié ISO 9001 version 2000 depuis Décembre 2002, le CFA EVE s'engage à répondre aux besoins et attentes des structures d'accueil et des apprentis en matière de connaissances et compétences nouvelles et veille à une culture d'amélioration permanente des pratiques de l'apprentissage.



VOS CONTACTS

Ingénieur, spécialité Informatique

1. Vos contacts pédagogiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION									
	Gérard BERTHELOT bureau 217								
	01 69 36 73 32	E-mail	berthelot@ensiie.fr						

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE								
Laure ALCAÏNA bureau 218								
	01 69 36 73 17		01 69 36 73 09					
E-mail	secfip@ensiie.fr	site	www.ensiie.fr/formation					

	LIEU DE LA FORMATION									
ENSIIE										
	1, sq	uare de la Ré	sistance							
	91025 EVRY CEDEX									
	01 69 36 73 50		01 69 36 73 05							

2. Vos contacts administratifs et financiers

CFA EVE - Relations Entreprise								
Anne CC	DULON	Chargée des relations Entreprises						
. :	01 60 79 56 04	:	01 60 79 28 66					
E-mail	a.coulon@cfa-eve.fr							

CFA EVE - Gestion des contrats							
Murielle	MORNAL	Cellule des contrats					
	01 60 79 54 04		01 60 79 28 66				
E-mail	m.mornal@cfa-eve.fr						

CFA EVE - Directeur : Monsieur Guy BORIES										
48, cour	's Blaise Pascal	91 025	EVRY CDX							
T. :	01 60 79 54 00			01 60 79 28 66						
E-mail	cfa@cfa-eve.fr		Site	www.cfa-eve.fr						

VOTRE AGEZDA

LES DATES IMPORTANTES DU DIPLOME D'INGENIEUR, SPECIALITE INFORMATIQUE

Promotion 2011-2014

Date de début de contrat : 01/09/2011 Date de fin de contrat : 31/08/2014



Date de retrait et dépôt des dossiers

Du 01/03/2011

Au

Entretiens

23/05/2011 6 et 7/06/2011

Jury de sélection

Le 10/06/2011

Envoi aux entreprises des CV des Apprentis*

À partir du 22/06/2011

Réunion d'informations destinée aux Apprentis

Le 22/06/2011

Date de la rentrée universitaire du "diplôme d'Ingénieur ENSIIE"

Le 01/09/2011

Λ

11h

9H00

NB : Les lois sur l'apprentissage autorisent l'entreprise à débuter le contrat d'apprentissage 3 mois avant la date de rentrée universitaire

Réunion d'informations destinée au Maître d'Apprentissage*

Le 19/10/2011

à 15h

Réunion regroupant les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA EVE

Date du Conseil de Perfectionnement* (sous réserve de modification)

A fixer

Réunion regroupant les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA EVE.

La présence des maîtres d'apprentissage est vivement souhaitée à ces deux réunions.

Merci de prendre note de ces dates importantes.

^{*} Cf. LEXIQUE p

PRÉSENTATION DU DIPLOME D'INGENIEUR, SPECIALITE INFORMATIQUE EN APPRENTISSAGE

La presse professionnelle et, à un moindre degré la presse générale, font état d'un manque criant d'ingénieurs diplômés, plus particulièrement en informatique. Ce manque est particulièrement sensible en île de France dans laquelle se trouvent concentrés de nombreux sièges sociaux d'entreprises ainsi que leurs services centraux dont les directions informatiques.

1. Les objectifs de la formation

L'objectif essentiel de la formation est de donner les compétences nécessaires pour participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques en ce qui concerne les systèmes d'information, les processus de décision, les produits commerciaux de l'entreprise et de pouvoir y exercer rapidement des responsabilités.

La formation en apprentissage, basée sur le principe de l'alternance, cumule les avantages de la formation universitaire traditionnelle et de la formation en entreprise.

Les apprentis reçoivent une véritable formation, théorique et pratique. Ils sont préparés progressivement, dès le début du programme, à devenir ingénieurs, construisant leur expérience dans le milieu professionnel. Ils sont également capables d'assurer une certaine polyvalence au sein d'une entreprise.

La formation est pluridisciplinaire, généraliste en informatique, et fondée sur quatre pôles: informatique, mathématiques de la décision, économie-gestion-finance, formation humaine. Elle est ouverte sur tous les métiers des entreprises et tous les secteurs d'activité. L'ingénieur ENSIIE s'intègre aussi bien dans les entreprises du secteur industriel que dans celles des secteurs banque-assurance-services, dans des domaines et fonctions très variés.

La spécificité des compétences de l'ingénieur ENSIIE formé par la voie de l'alternance réside dans la complémentarité entre les acquis de l'expérience professionnelle obtenue par les périodes de formation en entreprise et ceux d'une formation scientifique, technique et humaine de haut niveau. Les ingénieurs formés possèdent de fortes compétences techniques et ont fait la preuve qu'ils sont capables d'appréhender l'environnement humain et économique de l'entreprise, de s'y adapter et de participer à son évolution.

Pour ce qui concerne les compétences générales de l'ingénieur formé, l'objectif de la formation est de faire acquérir les connaissances, compétences et méthodologies, autres que techniques, nécessaires à l'exercice de sa mission :

- au niveau de l'entreprise et de son environnement
- au niveau de l'organisation et de la gestion de l'informatique dans l'entreprise
- au niveau des responsabilités du chef de projet informatique et de la conduite de projets
- au niveau de l'efficacité personnelle de l'ingénieur au sein de son équipe de travail.

2. Les compétences acquises en entreprise

La formation comporte d'une part un enseignement supérieur dans le cadre de l'ENSIIE et d'autre part l'acquisition d'expérience au sein de l'entreprise.

En terme de savoir-faire et compétences, l'apprenti sera mis en situation de:

- √ diriger une équipe
- ✓ gérer un projet en maîtrisant les coûts et les délais et les aspects humains
- ✓ mettre en œuvre de techniques et outils avancés
- ✓ Développer une approche transversale et globale de l'entreprise
- ✓ Comprendre les processus de changement et les accompagner

L'acquisition de ces compétences se fera grâce à une prise rapide mais progressive de responsabilités techniques, économiques et d'encadrement dans le cadre de missions de niveau d'ingénieur qui lui seront confiées par son entreprise d'accueil afin de favoriser:

- ✓ l'utilisation du savoir-faire pratique et de l'expérience professionnelle acquise, pour étayer et illustrer les connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques transmises par la formation,
- ✓ la valorisation des acquis académiques par l'expérimentation sur le terrain,
- ✓ la démonstration, en situation de travail, des compétences attendues d'un ingénieur de production (capacités de communication, aptitude à l'encadrement, respects des contraintes réglementaires, maîtrise des techniques de sa profession).

3. Missions susceptibles d'être confiées aux apprentis du "Diplôme d'Ingénieur, spécialité Informatique"

Les apprentis peuvent se voir confier toutes les missions concernant la conception et le développement de logiciels, ou la mise en œuvre d'applications informatiques complexes ou encore la conception et le déploiement de réseaux. Ces missions doivent leur donner l'occasion d'exercer les différentes compétences et savoir faire évoqués au paragraphe 2.

4. Métiers possibles à l'issue de la formation

Cette formation doit permettre au diplômé "Ingénieur, spécialité informatique" de :

- ✓ concevoir (cahier des charges, budget prévisionnel développement) un logiciel vérifiant des critères de qualité, maintenabilité, sécurité, sûreté de fonctionnement.
- √ administrer un système d'information en intégrant des préoccupations telles que son adéquation avec la culture de l'entreprise, son métier, son environnement, ses marchés
- ✓ Maîtriser l'ingénierie d'un système informatique
- ✓ Développer la créativité dans l'organisation de l'entreprise

Il aura été également formé à la mise en œuvre de processus d'innovation et à l'entreprenariat.

Le professionnel issu de la formation est un ingénieur d'études qui exerce son activité dans le domaine de l'ingénierie des systèmes et des conseils techniques ; il est au cœur de la conception de systèmes d'information. Il peut intervenir également au sein d'unités liées à la production, l'exploitation, la maintenance ou les essais, la qualité et la sécurité des produits, ou exercer des fonctions de:

- ingénieur système,
- administrateur réseaux,
- administrateur de bases de données,
- architecte de systèmes d'information,
- ingénieur d'études

Cette formation concerne aussi bien le secteur de l'industrie informatique (production de matériels et de logiciels) que les secteurs utilisateurs, comme les entreprises industrielles et celles du secteur tertiaire. Les grandes entreprises, et aussi de plus en plus les PME-PMI, sont intéressées par cette formation.

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION D'INGENIEUR, SPECIALITE INFORMATIQUE

1. Les modalités de recrutement

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 26 ans et être titulaires de l'un des "diplômes requis" suivants :

- ✓ DUT (à forte composante informatique)
- ✓ BTS (à forte composante informatique)
- ✓ diplôme de niveau et de composition identique

Le candidat apprenti est sélectionné par l'ENSIIE après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

2. Évaluation de l'apprenti

- ✓ Evaluation des connaissances : elle est effectuée par les enseignants selon un contrôle continu (tant sur les contenus que sur les résultats en pédagogie active...);
- ✓ Evaluation des capacités : elle est à la charge du maître d'apprentissage (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...);
- ✓ Evaluation du mémoire : à partir du mémoire rédigé par l'apprenti en fin de formation, la soutenance s'effectue devant un jury composé d'enseignants de l'ENSIIE, du tuteur pédagogique et du maître d'apprentissage.

3. Suivi de l'apprenti : Relations ENSIIE-Entreprise

La réussite de la formation en apprentissage repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'ENSIIE. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

√ Réunion d'information avec les maîtres d'apprentissage :

Une réunion d'information et d'échange entre les maîtres d'apprentissage et les tuteurs pédagogiques de l'ENSIIE est organisée, une fois par an en début de cursus. Elle permet d'expliquer aux maîtres d'apprentissage ce qu'ils peuvent attendre de la part des apprentis, de les aider dans la définition de mission des apprentis, de faire le point sur chaque apprenti notamment en confrontant les niveaux acquis en entreprise et à l'ENSIIE.

√ L'Extranet du CFA (CFANet)

CFANet est l'outil de communication et de suivi accessible à tous les acteurs de la formation : le maître d'apprentissage, l'apprenti, le tuteur pédagogique, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA EVE.

Il se décompose en deux parties :

<u>Les rubriques informatives :</u>
_ Les absences en formation de votre
apprenti
_ Le planning d'alternance
_ Des informations diverses

CFANet est présenté aux apprentis le jour de la rentrée universitaire et aux maîtres d'apprentissage lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Pour accéder à CFANet, rendez-vous sur le site www.cfa-eve.fr (ou http://cfa-eve.cfanet.net) et cliquez sur l'extranet du CFA EVE (en bas de la page).

Un code d'accès et un manuel d'utilisation seront transmis par mail, au maître d'apprentissage après la mise en place du contrat d'apprentissage.

Pour toute information complémentaire, contactez Jérôme BOUTON

Par ≅ 01 60 79 54 06 Par ⊠ j.bouton@cfa-eve.fr

√ Nomination du tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique :

- Suit l'apprenti au niveau pédagogie tout au long de sa formation
- A un rôle d'encadrement pédagogique
- Pilote la réalisation du projet ou mémoire de fin d'études, il valide le sujet, aide l'apprenti à réaliser le plan, le guide, le conseille, et répond à sa demande dans la construction de son projet.

√ Visite du tuteur pédagogique une à deux fois par an

Cette visite a pour but d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti.

- ✓ Conseil de perfectionnement (échange tuteur pédagogique, maître d'apprentissage, bilan de l'année écoulée,)
- ✓ Participation du maître d'apprentissage aux soutenances et jurys de leur(s) apprenti(s)
- ✓ Envoi des relevés de présence ou d'absence de l'apprenti à l'entreprise.

LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1. Ses objectifs

Les compétences acquises sont nombreuses et diverses. Elles permettent d'accéder à des métiers de responsabilité, variés et évolutifs.

Les apprentis formés doivent être opérationnels, adaptables et avoir une vision globale des organisations.

Pour cela, il est nécessaire de :

- ✓ dispenser des connaissances fondamentales (culture générale et technologique),
- ✓ faire acquérir des méthodes de travail individuelles et en équipe,
- √ développer les qualités personnelles des apprentis (autonomie, initiative, responsabilité).

Dans ce contexte, les enseignements dispensés ont pour but :

- √ de fournir une connaissance générale des principes et des méthodes utilisés en gestion,
- ✓ de développer la capacité à valoriser ces connaissances et cette compétence dans l'exercice d'une activité professionnelle, à la sortie de l'ENSIIE,

La formation s'effectue à la fois au sein de l'ENSIIE et des entreprises : elle comporte des enseignements, des travaux de groupe et des travaux personnels.

2. Organisation pédagogique de la formation

La formation académique comprend <u>1767 heures de formation d'ingénieur</u> qui incluent les projets encadrés et du travail personnel. La formation est divisée en trois phases : la phase d'intégration, la phase centrale et la phase de finalisation.

<u>La première phase</u> (semestre 1) a pour objectif une double intégration : intégration au monde de l'entreprise (lundi - mardi - mercredi) et intégration académique (jeudi - vendredi - samedi matin) pour constituer un groupe d'apprentis homogène à la fois sur le plan social et aussi sur le plan des connaissances. L'immersion en entreprise s'accompagne d'une formation sur les principaux aspects organisationnels et juridiques de l'entreprise. Ce premier semestre en entreprise doit aussi être l'occasion de définir de façon précise la mission de l'apprenti.

La deuxième phase (semestres 2,3 et 4) a pour objectif à la fois d'acquérir le corpus de connaissances fondamentales et aussi d'entrer progressivement dans le rôle de l'ingénieur. Pour ce faire un rythme d'alternance courte qui permet la continuité des activités dans l'entreprise est adopté. Les cours sont dispensés les jeudis, vendredis et un samedi matin sur deux, auxquels s'ajoutent 10 semaines à temps plein régulièrement organisées sur 18 mois. En principe, les matières sont enseignées sur la base de demi-journées de 3h30 ou de journées de 7h.

<u>La troisième phase</u> (semestre 5 et6) a également une double vocation. D'une part il faut acquérir des connaissances plus poussées et plus récentes permettant de favoriser le contact avec le

monde de la recherche et de favoriser ainsi les démarches innovantes (4 semaines de formation à temps plein et 14 semaines à temps partiel avec 2 jours à l'école). D'autre part l'apprenti va se voir placé dans la situation d'un chef de projet pendant 26 semaines à temps plein en entreprise. Il sera fortement demandé à cette occasion d'acquérir une expérience internationale en effectuant un séjour d'au moins 4 semaines soit dans une filiale étrangère de l'entreprise, soit dans une entreprise partenaire.

Le programme de la formation dans ses trois phases couvre de façon équilibrée les quatre composantes essentielles du métier d'ingénieur :

- les sciences de base et sciences de l'informatique (50,9 %)
- les sciences de l'ingénieur (14,3 %)
- la culture d'entreprise et la compréhension de l'environnement économique, social, juridique, humain (13,3 %)
- la communication et la culture internationale, le développement personnel (17,4 %).

3. Programme du Tronc commun

Le tronc commun comporte trois types d'enseignement: fondamentaux, méthodologiques, et culture et environnement de l'entreprise.

- A Sciences de base et sciences de l'informatique (880 heures)

- Sciences de base (phase d'intégration)

Compte tenu des origines diversifiées des apprentis et de leur diplôme à l'entrée en formation, les sciences de base sont enseignées durant la phase d'intégration afin de garantir l'homogénéisation des différents niveaux de connaissances.

Cette partie de l'enseignement représente 156 heures et comporte :

- Mathématiques (73 h) : Algèbre et Analyse,
- **Informatique** (70h) : prise en main machine (10h30), Bases de données (10h30), Algorithmique-programmation (49h).

- <u>Sciences de l'Informatique (phase centrale)</u>

Les sciences de la **spécialité Informatique** dispensées dans la phase centrale, sont destinées à étayer l'expérience professionnelle des futurs diplômés, en leur donnant les fondements techniques et méthodologiques de l'informatique, quels qu'en soient les domaines d'application, et à garantir leur pouvoir d'adaptation aux exigences évolutives des métiers à long terme. La pédagogie par projets est appliquée à la majorité des enseignements de la discipline informatique.

- Systèmes Informatiques
- Conception de Systèmes d'information,
- Conception de Bases de Données et mise en œuvre des Systèmes de Gestion de Bases de données,

- Conception et développement d'applications : Langages, Méthodes formelles, Vérification et validation,
- Maîtrise des outils matériels et logiciels permettant la mise en œuvre des systèmes informatiques (Architecture et Systèmes d'exploitation) et des outils mis à la disposition des concepteurs d'applications utilisant les Réseaux.,
- Ingénierie et intégration de systèmes informatiques hétérogènes.

• Systèmes informatiques

L'objectif est de présenter les principaux composants des systèmes informatiques : architecture des ordinateurs, systèmes d'exploitation et réseaux informatiques afin d'en maîtriser la mise en de œuvre de base.

• Systèmes d'information

L'objectif est de présenter des méthodes, modèles et outils d'aide à la conception des systèmes d'information afin que les apprentis soient aptes à appréhender et à maîtriser rapidement toute méthode utilisée dans leur activité professionnelle. Le modèle UML est développé largement et permet un savoir-faire en modélisation de systèmes d'information. Ce cours est complété par les présentations suivantes, sous forme de conférences ou de cours visant les compétences indispensables pour mener à bien la plupart des nouveaux projets:

- Architecture des systèmes d'information (MDA/MOF/XMI, architecture 3 et n_tiers),
- Architecture et développement d'applications (plates-formes J2EE, .net, web services),
- XML.
- AGL, outils CASE,
- Normes et règles d'ingénierie d'un système d'information.

• Bases de données

L'objectif est de présenter :

- les concepts, la mise en œuvre des Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD)
 relationnelles, en étudiant l'aspect utilisateur, c'est-à-dire la manipulation et la
 représentation des données, et l'aspect système, autrement dit le fonctionnement et la
 réalisation interne d'un SGBD,
- les principes de conception physique d'une base de données (Développement d'applications en architecture client-serveur, applications web, pages dynamiques).

Le cours est complété par la réalisation d'un projet (html, php, javascript). Des approfondissements sont apportés en deuxième année sur :

- les SGBD objets,
- l'objet relationnel,
- XML et les bases de données,
- SGBD réparties.

+ Compilation

L'objectif est de faire comprendre les principes sous-jacents de la compilation, c'est-à-dire la traduction avec présentation sémantique. Il est découpé logiquement en trois phases : analyse lexicale, analyse syntaxique, analyse sémantique/génération.

• Sécurité réseaux (maîtrise des risques / sécurité Systèmes d'information)

L'enseignement couvre trois sujets qui ont une importance stratégique dans l'entreprise :

- la compréhension d'une démarche de mise en place d'une politique de sécurité dans l'entreprise,
- les mécanismes de protection de l'information par le chiffrement,
- les techniques utilisées pour protéger les échanges de données sur les réseaux internes et externes.

Validation et vérification des logiciels

Les activités présentées portent essentiellement sur le test statique et dynamique des logiciels. L'exposé introduit également des activités plus formelles qui permettent le recours à la preuve de propriétés pour les logiciels critiques et est illustré par de grands projets.

• Modélisation et vérification de systèmes parallèles

L'introduction à la problématique de la vérification de systèmes comportant plusieurs entités actives en parallèle est présentée en utilisant un langage dérivé du C.

• Intelligence artificielle

Le cours d'introduction à l'Intelligence Artificielle poursuit un triple objectif : comprendre les principes fondamentaux de l'intelligence, simuler la cognition naturelle, et en particulier humaine, et résoudre des problèmes difficiles pour lesquels on ne connaît pas d'algorithmes fiables et efficaces.

B Sciences de l'ingénieur (254 heures)

Cette composante comprend deux parties.

1ière PARTIE

• Méthodes et Modèles quantitatifs (149h) : Mathématiques de l'informatique, Méthodes et outils statistiques, Mathématiques de la décision.

Ces enseignements couvrent à la fois les outils mathématiques indispensables à tout ingénieur, mais aussi des pré-requis pour des enseignements en informatique.

2ième PARTIE

• Management et Conduite de projet informatique comme facteur de changement (87h30)

Cet enseignement est assuré par deux professionnels spécialistes du domaine. Il est organisé sur plusieurs mois pour permettre aux apprentis de prendre du recul par rapport à la problématique de la conduite de projet. L'évaluation est faite sur une étude de cas et elle se confirme lors de l'évaluation du projet d'ingénieur conduit en entreprise à la fin de la formation.

• Management industriel et logistique (17h30)

L'enseignement est assuré par un professionnel d'un grand groupe industriel et présenté sous l'angle de vue d'un ingénieur en informatique pour qui il est important de développer aussi des compétences applicatives.

C - culture et environnement de l'entreprise (256h heures)

La plupart (70%) de ces enseignements sont assurés par des professionnels. La démarche pédagogique retenue est inductive et s'appuie sur les situations ou cas observés ou vécus par les apprentis dans leur entreprise.

Cette partie de la formation comprend cinq axes :

- L'entreprise et son environnement: connaissances nécessaires à l'ingénieur pour développer sa contribution à la réussite collective de son entreprise, en maîtrisant en particulier les finalités économiques et stratégiques des projets auxquels il participe.
- Organisation et gestion de l'informatique dans l'entreprise : comprendre son environnement direct de travail, sa relation avec les autres fonctions de l'entreprise, les obligations juridiques liées à sa mission, les impératifs de sécurité.
- Le métier de chef de projet : acquérir les compétences de chef de projet en insistant particulièrement sur la maîtrise de l'environnement humain et organisationnel de la conduite de projet et sur les méthodologies de gestion du changement qui en découlent.
- Droit civil, droit commercial, droit du travail, droit de l'informatique: Présenter aux élèves le milieu judiciaire et les principes généraux du droit puis faire des ouvertures vers les domaines spécifiques concernés par l'activité de l'ingénieur.
- Entreprenariat : Donner l'envie d'entreprendre en présentant : le profil de l'entrepreneur, l'idée fondatrice de l'entreprise, le cas particulier des nouvelles technologies, la conception organisationnelle de l'entreprise, les formes juridiques, le plan de financement, le contexte humain, le « business plan ».

L'évaluation globale des compétences dans ce domaine se fait à travers une étude de cas, comme par exemple: « La conduite de projet dans l'environnement des nouvelles technologies, sous l'angle informatique et organisationnel », « Stratégie de développement ».

D - Communication et culture internationale, développement personnel (315h)

L'objectif est d'une part l'acquisition des méthodes de travail propres à développer l'efficacité personnelle et la contribution au sein d'une équipe de travail, et d'autre part la maîtrise de l'anglais comme langue étrangère et langue des affaires.

Les modules d'enseignements sont :

- Expression écrite et orale : savoir rédiger différents rapports.
- Communication et affaires : savoir conduire une réunion, présenter et défendre un projet
- Psychologie du travail et gestion d'équipe : comprendre comment être efficace dans le cadre d'un travail d'équipe
- Approche personnelle du travail de l'ingénieur : comprendre comment gérer ses priorités et développer son efficacité personnelle.
- Anglais : maîtriser la langue anglaise et être capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle. Le niveau final à acquérir est 750 au TOEIC.

Le niveau obtenu au test du TOEIC conditionne l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Programme complémentaire pour les options

Après le tronc commun de la phase centrale, l'apprenti se verra proposer une orientation vers un domaine plus spécialisé en suivant une option de 98h parmi quatre dans l'ensemble de celles proposées en formation initiale de l'ENSIIE. Ces options sont une occasion de se familiariser avec un domaine de recherche. L'apprenti sera ensuite fortement incité à adopter une démarche innovante dans la réalisation de son projet d'ingénieur.

• option Conception et validation d'applications réactives

Etude des méthodes et langages permettant de concevoir et valider par model-checking des applications dans lesquelles un certain nombre d'activités ont lieu en parallèle et interagissent, éventuellement avec des contraintes de temps de réaction. Etude des techniques de bases utilisées pour la réalisation d'applications à temps de réaction critiques (systèmes temps réels).

• option Réseaux

Etudier les deux aspects liés au traitement de l'information au niveau des équipements réseaux dans l'Internet: le routage et la qualité de service.

• option Systèmes d'information et bases de données

Approfondir les problématiques actuelles d'évolution, d'intégration et de développement des systèmes d'information (SI). Donner les éléments permettant de prendre de la hauteur pour avoir une appréhension globale du SI et mettre en œuvre la solution informatique la plus adaptée au besoin du client.

• option Nouvelles technologies et organisations des entreprises

A l'issue de ce parcours pédagogique, les apprentis auront mis en relation les enjeux stratégiques, opérationnels des entreprises et la valeur ajoutée des NTIC. Ils auront compris la nature des obstacles à la mise en place de celles-ci, en ayant acquis en particulier une grande sensibilité à leur environnement humain. Ils se seront appropriés les méthodologies de conduite de projet dans ce domaine.

4. Équipe pédagogique/volume horaire

Nom et prénom	Professionnel	Universitaire	Module enseigné	Nb d'heures de cours
Augé Ivan		Maître de Conférence	architecture des ordinateurs.	80
Berthelot Gérard		Professeur des universités	Systèmes Réseaux	90
Brunel Nicolas		Maître de Conférence	Analyse de données	30
Desvilles Gilles		Maître de Conférence	Economie	50
Dubois Catherine		Professeur des universités	spécification logiciel Tests	40
Klaudel Witold	Consultant		Services web	50
Faye Alain		Maître de Conférence	théorie des graphes	40
Gacogne Louis		Professeur agrégé	Mathématiques Intelligence Artificielle	60
Ghorbanzadeh Dariush		Maître de Conférence	Probabilités	30
Grau Brigitte		Professeur des universités	Intelligence Artificielle	10
Hua Tan Huy		Maître de Conférence	génie et qualité logiciels	40
Jouve Mireille		Maître de Conférence	Bases de données	70
Mijoule Richard		Maître de Conférence	Mathématiques logique	25
Akriche Janet		Professeur agrégé	Anglais	30
Forest Julien		Maître de conférence	programmation	30
Urbain Xavier		Maître de Conférence	fondements de la programmation	50
Ly-Vath Vathana		Maître de Conférence	Economie et Finances	25
Pollet Yann		Professeur titulaire de chaire	Ingénierie des systèmes informatiques	25
Viegnes Cécile		Professeur agrégé	Anglais	70
Callet Marie- Christine	Consultante		Relation humaine	30
Duret Jean Louis	Ingénieur		Conduite de projet	3,5
Mascheck Michael	Ingénieur		gestion de projets	90
Lasoudris Louis	Ingénieur		Systèmes d'informations	40
Le Chevalier Rémi	Ingénieur		Sécurité des réseaux	20
Guillier Danielle	Consultante		communication	40

Lasoudris Louis	Consultant		Systèmes d'information	
Clément Eric	Consultant		Marketing Métier ingénieur	40
Montero Teresa	Avocat		Droit civil et informatique	14
Sahut Jean Michel		enseignant chercheur	Techniques financières et comptables, jeux d'entreprise	35
Spach Philippe	Directeur		Risques et prévention	10
Temime Georges	Ingénieur		Management industriel	15
Torregrossa Marc	Directeur scientifique		Audit informatique	14
Zimmerlich Guy	Consultant		Psychologie du travail	14

5. Évaluation / Délivrance du diplôme

La formation est découpée en blocs ECTS dont la liste est donnée dans le tableau ci-dessous. Chaque bloc est composé d'une ou plusieurs matières. Un bloc est validé si la moyenne des notes de ses matières est supérieure ou égale à 10 et s'il n'y a pas plus de deux matières avec une note inférieure à 8. Le diplôme d'ingénieur est attribué aux candidats qui ont validé chacun des blocs et si le niveau d'anglais requis est atteint (niveau B2 défini par le «cadre européen commun de référence pour les langues» du conseil de l'Europe.; il correspond au niveau 750 du TOEIC).

Structure de la formation en blocs ECT

SEMESTRE		TOTAL ECTS
51 (septembre – décembre)	informatique (70h): 5 ECT Mathématiques (73,5h): 5 ECT Economie Droit communication Anglais (70h): 5 ECT activité en entreprise : 9 ECT	24
52 (janvier - juillet)	Informatique (600h): 32 ECT	
53 (septembre - janvier)	Mathématiques pour l'ingénieur (160h): 9 ECT Economie, Droit, communication, Anglais (423h): 23 ECT	96
S4 (février - juillet)	activité en entreprise : 32 ECT	
S5 (septembre - janvier)	Option (98h) 8 ECT Droit, Création d'entreprise (40h) : 4 ECT Anglais (140h) : 8 ECT activité en entreprise : 10 ECT	30
S6 (février - juillet)	Projet de fin d'études : 30 ECT	30
TOTAL		180

Modalités d'évaluation des blocs

Les modules d'enseignement académiques sont évalués par des contrôles écrits individuels, des travaux pratiques, la réalisation de projets, des rapports, des exposés ou par contrôle continu selon la matière. Un bloc est validé si le stagiaire a obtenu :

- moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
- au maximum 2 notes inférieures à 10 dans ce bloc.

L'activité en entreprise est évaluée sur la base :

- de rapports d'activité et fiches d'évaluation durant les semestres 1, 2, 3, 4, et 5 : évaluation conjointe faite par le tuteur en entreprise et le tuteur école
- du Projet de Fin d'Etude, évaluation du rapport écrit, de la soutenance orale et du travail réalisé par un jury composé des deux tuteurs, d'un autre enseignant et du responsable de la filière apprentissage.

6. Planning prévisionnel de FIPA - (sous réserve de modifications) promotion 2011/2014

	Sous réserve de modifications																						
	2011							2012															
SEPTEME	BRE	ОСТОВІ	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER FÉVRIER		R	MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
ieudi	1	samedi	1	FERIE	1	Jeudi	1	FERIE	1	Mercredi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	FERIE	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	1
vendredi	2	dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2
samedi	3	lundi	3	jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Vendredi	3	Samedi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3
dimanche	4	mardi	4	vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Samedi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4
lundi	5	mercredi	5	samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Lundi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Dimanche	5
mardi	6	jeudi	6	dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6
mercredi	7	vendredi	7	lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Mardi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7
jeudi	8	samedi	8	mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	FERIE	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8
vendredi	9	dimanche	9	mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Vendredi	9	FERIE	9	Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9
samedi	10	lundi	10	jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Vendredi	10	Samedi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10
dimanche	11	mardi	11	FERIE	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Samedi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11
lundi	12	mercredi	12	samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Lundi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Dimanche	12
mardi	13	jeudi	13	dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Lundi	13	Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	13
mercredi	14	vendredi	14	lundi	14	Mercredi	14	Samedi	14	Mardi	14	Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14	FERIE	14	Mardi	14
jeudi	15	samedi	15	mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	FERIE	15
vendredi	16	dimanche	16	mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16
samedi	17	lundi	17	jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Vendredi	17	Samedi	17	Mardi	17	FERIE	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17
dimanche	18	mardi	18	vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Samedi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Mercredi	18	Samedi	18
lundi	19	mercredi	19	samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	Lundi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Dimanche	19
mardi	20	jeudi	20	dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20
mercredi	21	vendredi	21	lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Mardi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21
jeudi	22	samedi	22	mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22
vendredi	23	dimanche	23	mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23		23	Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23
samedi	24	lundi	24	jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24		24	Samedi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24
dimanche	25	mardi	25	vendredi	25	FERIE	25	Mercredi	25	Samedi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25
lundi	26	mercredi	26	samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Dimanche	26	Lundi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Dimanche	26
mardi	27	jeudi	27	dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27
mercredi	28	vendredi	28	lundi 	28	Mercredi	28	Samedi	28	Mardi	28	Mercredi	28	Samedi	28	FERIE	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28
jeudi	29	samedi	29	mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29
vendredi	30	dimanche	30	mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30			Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	Jeudi	30
		lundi	31	j		Samedi	31	Mardi	31			Samedi	31			Jeudi	31			Mardi	31	Vendredi	31

Date de début de contrat : 01/09/11 Date de fin de contrat : 31/08/14 PLAGE HORAIRE :

Matin : 9h-12h45

Après-midi : 14h-17h45

Sous	récerve	do	modi	fications	

2012							2013																
SEPTEMB	RE	OCTOBR	E	NOVEMBI	RE	DÉCEMBI	RE	JANVIE	2	FÉVRIER	₹	MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLE"	Γ	AOÛT	
Samedi	1	Lundi	1	FERIE	1	Samedi	1	FERIE	1	Vendredi	1	Vendredi	1	FERIE	1	FERIE	1	Samedi	1	Lundi	1	Jeudi	1
Dimanche	2	Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2	Mercredi	2	Samedi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mardi	2	Vendredi	2
Lundi	3	Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Mercredi	3	Samedi	3
Mardi	4	Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Jeudi	4	Dimanche	4
Mercredi	5	Vendredi	5	Lundi	5	Mercredi	5	Samedi	5	Mardi	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Vendredi	5	Lundi	5
Jeudi	6	Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6	Samedi	6	Mardi	6
Vendredi	7	Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Dimanche	7	Mercredi	7
Samedi	8	Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8	Mardi	8	Vendredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	FERIE	8	Samedi	8	Lundi	8	Jeudi	8
Dimanche	9	Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	Samedi	9	Samedi	9	Mardi	9	FERIE	9	Dimanche	9	Mardi	9	Vendredi	9
Lundi	10	Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Mercredi	10	Samedi	10
Mardi	11	Jeudi	11	FERIE	11	Mardi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Samedi	11	Mardi	11	Jeudi	11	Dimanche	11
Mercredi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12	Samedi	12	Mardi	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Vendredi	12	Lundi	12
Jeudi	13	Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Samedi	13	Mardi	13
Vendredi	14	Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	FERIE	14	Mercredi	14
Samedi	15	Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15	Mardi	15	Vendredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Lundi	15	FERIE	15
Dimanche	16	Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16	Mercredi	16	Samedi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Mardi	16	Vendredi	16
Lundi	17	Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Mercredi	17	Samedi	17
Mardi	18	Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Jeudi	18	Dimanche	18
Mercredi	19	Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19	Samedi	19	Mardi	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Vendredi	19	Lundi	19
Jeudi	20	Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Mercredi	20	Samedi	20	FERIE	20	Jeudi	20	Samedi	20	Mardi	20
Vendredi	21	Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Dimanche	21	Mercredi	21
Samedi	22	Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22	Mardi	22	Vendredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Lundi	22	Jeudi	22
Dimanche	23	Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23	Mercredi	23	Samedi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Mardi	23	Vendredi	23
Lundi	24	Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Mercredi	24	Samedi	24
Mardi	25	Jeudi	25	Dimanche	25	FERIE	25	Vendredi	25	Lundi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Mardi	25	Jeudi	25	Dimanche	25
Mercredi	26	Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26	Samedi	26	Mardi	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Vendredi	26	Lundi	26
Jeudi	27	Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Samedi	27	Mardi	27
Vendredi	28	Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Dimanche	28	Mercredi	28
Samedi	29	Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29	Mardi	29			Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29	Lundi	29	Jeudi	29
Dimanche	30	Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30	Mercredi	30			Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30	Dimanche	30	Mardi	30	Vendredi	30
		Mercredi	31		31	Lundi	31	Jeudi	31			Dimanche	31			Vendredi	31			Mercredi	31	Samedi	31

Cours

Date de début de contrat : 01/09/11 Date de fin de contrat : 31/08/14

PLAGE HORAIRE : Matin: 9h-12h45

Après-midi : 14h-17h45

Planning des semestres 5 et 6 (année 2013-2014)

Il sera arrêté ultérieurement en fonction du choix d'une option par l'apprenti

-le semestre 5 (septembre - janvier) comporte 5 demi-journées par semaine à l'ENSIIE et le reste en entreprise

-le semestre 6 (février - juillet) est consacré au projet d'ingénieur et se passe en entreprise, à l'exception de 35h de travail personnel

LEXIQUE

<u>Apprenti</u>

C'est un jeune de moins de 26 ans, admis sur critères pédagogiques par un cycle de formation, embauché en CDD (contrat d'apprentissage) par une entreprise privée ou publique, et qui est envoyé en formation par son employeur.

L'apprenti est un salarié à part entière de l'entreprise ; il bénéficie des mêmes droits et a les mêmes devoirs que tous les autres salariés.

CFA

Centre de Formation des Apprentis

Conseil de Perfectionnement

C'est une réunion qui a généralement lieu dans les trois derniers mois de l'année universitaire. Elle a pour but :

- √ de faire un bilan pédagogique sur les apprentis
- √ de faire un bilan sur l'activité professionnelle de votre apprenti
- √ d'avoir votre ressenti sur :
 - la formation (contenu pédagogique, rythme d'alternance, ...)
 - l'apprentissage de façon générale

Cette réunion nous permet de veiller, ensemble, à une culture d'amélioration permanente

<u>FIPA</u>

Ingénieur diplômé de l'ENSIIE, spécialité informatique, en partenariat avec l'ITII Ile de France

<u>Maître d'Apprentissage</u>

C'est le professionnel de l'entreprise qui est nommé pour :

- ✓ accueillir l'apprenti
- ✓ favoriser l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise
- ✓ suivre et s'assurer du bon déroulement du contrat d'apprentissage
- ✓ transmettre la culture et les valeurs de l'entreprise
- √ définir le parcours professionnel de l'apprenti pendant la durée du contrat d'apprentissage

Le maître d'apprentissage doit obligatoirement justifier :

- ✓ soit d'un <u>diplôme équivalent</u> à celui préparé par l'apprenti <u>+ 3 ans</u> d'expérience professionnelle dans le domaine préparé par l'apprenti
- \checkmark soit de <u>5 ans</u> d'expérience professionnelle dans le domaine préparé par l'apprenti Un maître d'apprentissage peut avoir sous sa tutelle **2 apprentis et 1 redoublant**.

Réunion d'information

C'est une réunion qui a généralement lieu dans les trois premiers mois de la formation. Elle a pour but :

- √ d'établir un premier contact entre les maîtres d'apprentissage et l'équipe pédagogique (tuteur pédagogique, enseignants, responsable de la formation, ...)
- ✓ d'informer les maîtres d'apprentissage sur la formation (déroulement, programme de la formation, planning, ...)
- √ d'inciter les échanges entre les différents acteurs du contrat d'apprentissage
- ✓ et enfin de nous faire connaître vos attentes sur :
 - l'apprenti
 - la formation
 - le contrat d'apprentissage

Tuteur pédagogique

C'est un membre de l'équipe pédagogique, qu'il soit professionnel ou universitaire, nommé pour :

- ✓ réaliser le lien entre l'ENSIIE et l'entreprise autour de l'apprenti
- ✓ effectuer la visite tutorale (visite en entreprise)
- √ piloter la réalisation du projet de mémoire en fin d'études